

Chez Orange, des NAO en baisse. La direction a refusé une « clause de revoyure » à l'accord salarial. Dans le même temps, elle continue dans sa volonté d'augmenter la rémunération des actionnaires et de ses hauts dirigeants au détriment des salariés.

Les autres entreprises du CAC40 ont une moyenne de rendement de 3%. Si Orange appliquait ce taux, il y aurait une modération à 0,50 €/action par rapport à la situation actuelle. Cela réduirait de 665 millions d'€ le montant du dividende versé.



Avec ces 665 millions d'euros conservés, la CGT proposerait :

- ➡ Une augmentation de 500 € par mois pour toutes et tous
- ➡ La mise en place d'un 13ème mois en complément des rémunérations actuelles. Orange... seule entreprise du CAC40 à ne pas faire bénéficier du 13ème mois à ses salariés !
- ➡ Le financement de la transition écologique, et la hausse des investissements en R&D
- ➡ Un véritable plan de reconnaissance des compétences et l'égalité salariale immédiate Femmes/Hommes
- ➡ Une charge de travail cohérente avec la réinternalisation des activités
- ➡ La réinternalisation des emplois avec embauche accompagnées de création d'emplois au sein d'Orange des sous-traitants qui le souhaitent.

Max Intervention

La Géolocalisation des techniciens

et la suppression à court ou moyen termes des Conduites d'Activités, c'est NON !

La direction communique sur ce sujet et forme les salariés sur un projet qui n'est pas finalisé et toujours porté en CSEC : c'est un non-respect du dialogue social ! On parle d'un projet qui touche plusieurs milliers de salariés, un projet qui transforme leurs conditions de travail, leur autonomie, leurs métiers, un projet qui implique un traitement de données personnelles ultrasensibles.

**Mobilisons-nous le 19 mai
pour gagner sur nos revendications !**

